



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français 

---


## Déclaration d'accident du travail et de maladie professionnelle en ligne (DAT-MSA) (Service en ligne)

Urssaf

Permet aux entreprises qui emploient de la main-d'œuvre agricole de réaliser en une seule fois les 3 déclarations nécessaires :

- déclaration d'accident du travail ou de maladie professionnelle ;
- feuille d'accident, qui permet au salarié victime de bénéficier de la gratuité des soins ;
- attestation de salaire, qui permet au salarié de bénéficier du paiement des indemnités journalières.

Service gratuit avec inscription préalable.

Accéder au  
service en ligne 

(<http://www.net-entreprises.fr/vos-declarations-en-ligne/declarations-msa-sante/#dat-msa>)